

LPO FRANCE

Rapport d'activité 2019



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Verdon

© David Allemand

5. INTRODUCTION

6. La carte de France de la LPO

7. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année

10. La LPO en chiffres

13. PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

14. Connaissance

16. Conservation

18. Actions juridiques et militantes

19. International et outre-mer

21. DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES ESPACES

22. Gestion des espaces naturels

24. Expertise

26. Nature de proximité

29. SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES PUBLICS

30. Bénévolat

31. Éducation et formation

33. Assistance faune sauvage

34. Communication et Éditions

37. FONCTIONNEMENT DE LA LPO

38. Bilan financier

40. Bilan social

42. Financeurs et partenaires

46. Gouvernance et organigramme



Vosges

© Fabrice Cahez

INTRODUCTION

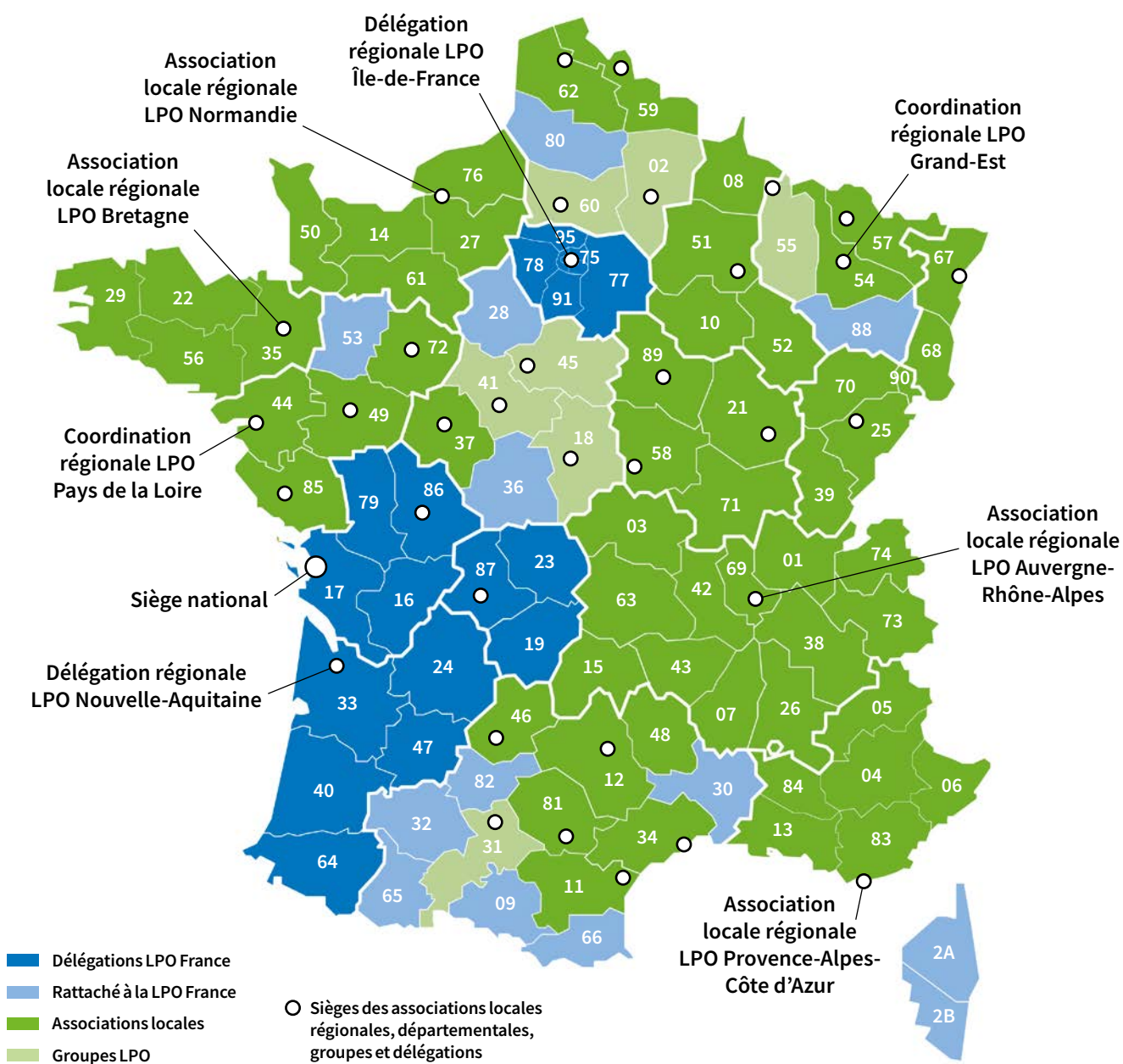
6. La carte de France de la LPO

7. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année

10. La LPO en chiffres

« La carte de France de la LPO »



« Le mot du président »

Le présent rapport d'activités 2019 comporte volontairement moins de pages que les années précédentes, pour des raisons d'empreinte écologique et d'économies financières. Il est pour la première fois assorti d'un dépliant rappelant les principaux chiffres à retenir.

Les résultats de 2019 dépassent nos espérances, en premier lieu en nombre d'adhérents : 57 000 à jour de cotisation, soit une progression de 10 % par rapport à 2018 ! Sans oublier l'augmentation du nombre d'abonnés à *L'OISEAU MAGAZINE* (+6 %), les 5 000 refuges LPO supplémentaires, ou la présence croissante de la LPO sur les réseaux sociaux et la presse.

En 2019 le MNHN nous a confié l'animation du programme STOC, et l'ONB a retenu un nouvel indicateur sur l'avancée de la migration des oiseaux en lien avec le changement climatique. L'activité de protection a été importante à l'instar du démarrage de l'enlèvement des crassats d'huîtres en Baie de l'Aiguillon, ou de la validation du premier PNA Balbuzard et Pygargue. Notre activité dans le domaine de l'agriculture a considérablement augmenté, entre autres dans le cadre de la plateforme « Pour une autre PAC ». Et devra encore croître quand on mesure la responsabilité de l'agriculture dans l'effondrement de la biodiversité.

On retiendra également des réussites juridiques remarquables : après les Courlis cendrés protégés de la chasse l'été dernier, c'était au tour des oies cendrées de traverser notre ciel sans se faire plomber grâce à la LPO. Notre plainte contre la France auprès de la Commission Européenne dénonçant les excès de la chasse dont le piégeage à la glu a toutes les chances d'arriver jusqu'à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Par ailleurs, en 2019, nos 7 centres de sauvegarde ont accueilli près de 17 000 animaux et la LPO a contribué activement à la naissance du réseau des centres de soins pour la faune sauvage.

2019 restera l'année d'acquisition de la partie du bâtiment des Fonderies Royales précédemment occupé par l'EID. Un investissement certes important mais dont la finalité est bien

de générer des économies à terme permettant de consacrer encore d'avantage de moyens à la protection de la nature.

A deux ans de son terme, plus de 60 % des objectifs de notre plan stratégique quinquennal sont déjà atteints. Des politiques volontaristes produisent leurs effets comme l'augmentation des fonds privés non fléchés qui permettent à la LPO d'agir librement. La Boutique a une nouvelle fois battu tous les records (+ 26 % par rapport à 2018). Les dons ont augmenté de 44 %, et les legs ont battu un record historique. La très forte progression des fonds privés traduit le soutien de plus en plus marqué de nos concitoyens en faveur de la LPO et de la biodiversité, illustrant ainsi une vraie reconnaissance pour la qualité du travail accompli par la LPO.

Les sentiments qui m'animent sont la fierté d'être Président de la LPO, et la confiance de pouvoir compter sur une grande famille forte de personnes compétentes et motivées, soutenues par une part croissante de la population. Au nom de la LPO, je vous prie de croire en toute ma reconnaissance.



A. BOUGRAIN DUBOURG
Allain Bougrain Dubourg

« Les événements clés de l'année »

1/ Lancement du programme LIFE Natur'Adapt

La LPO est partenaire de ce projet européen prévu sur cinq ans dans le but d'adapter la gestion des espaces naturels protégés aux effets du changement climatique.

4/ Les Refuges LPO fêtent la Nature

À l'occasion de la Fête de la nature, de nombreux particuliers ouvrent leurs jardins Refuges LPO aux visiteurs et les invitent à venir découvrir la biodiversité qui y prospère.

7/ La LPO vous invite à participer à son Congrès national

L'édition 2019 du Congrès national de la LPO s'est déroulée à Châtelailon-Plage en Charente-Maritime, autour du thème « vivre avec la nature : apprenons à cohabiter ! ».

3/ Rapport IPBES : La France n'a plus d'excuse

Le rapport des experts scientifiques internationaux confirme les inquiétudes sur le déclin de la biodiversité mondiale. La LPO et ses partenaires préconisent une série d'actions concrètes pour une politique plus respectueuse de l'environnement.

6/ NON aux abattages de loups

La LPO invite ses sympathisants à s'opposer à l'augmentation des prélèvements de loups en France, relevés à 19% de la population totale estimée à 500, soit une centaine d'individus.

8/ La France poursuivie par la Commission Européenne

Grâce aux éléments communiqués par la LPO, la France est mise en demeure par la Cour de Justice Européenne pour manquement à ses obligations de protection d'espèces menacées dans le cadre de la Directive Oiseaux.

2/ « Grande America » : alerte marée noire

Le navire italien « Grande America » sombre au large du littoral atlantique et déverse plusieurs milliers de tonnes d'hydrocarbures dans l'océan. La LPO déclenche un plan d'intervention d'urgence pour secourir d'éventuels animaux mazoutés jusqu'à ce que les risques de marée noire soient écartés.

5/ 20 propositions pour l'Europe

La LPO interpelle les principaux candidats Français aux élections européennes et publie leurs réponses à ses 20 propositions en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

9/La LPO fait stopper la chasse au courlis

Saisi en urgence par la LPO, le Conseil d'État suspend l'arrêté ministériel autorisant la chasse de 6 000 Courlis cendrés, une espèce en mauvais état de conservation.

11/200 000 oiseaux bagués à Moëze-Oléron

La réserve naturelle de Moëze-Oléron, gérée par la LPO, célèbre le baguage de son 200 000^e oiseau, une Fauvette à tête noire.

12/Cessez le feu aux Antilles

À la demande de la LPO, le Tribunal administratif de Guadeloupe ordonne la suspension immédiate de deux arrêtés autorisant la chasse de 4 500 Grives à pieds jaunes et de 1 500 Pigeons à couronne blanche, deux espèces inscrites sur les listes rouges de l'UICN.

15/Les Consultations publiques mises en cause

La Commission Nationale du Débat Public rend son rapport sur le déroulement des consultations publiques du Ministère de la transition écologique et solidaire et confirme les importants dysfonctionnements signalés par la LPO.

10/La LPO et Terre de Liens s'associent pour une agriculture durable

L'objectif de ce partenariat est de favoriser les échanges et les initiatives communes afin de contribuer à la transition agro-écologique.

14/Nauffrage de l'Erika : 20 ans après

Le 12 décembre 1999, le pétrolier Erika se brisait en deux au large du Finistère, entraînant une des pires marées noires de l'histoire. La LPO commémore la catastrophe à l'origine de son long combat judiciaire pour la reconnaissance du préjudice écologique, finalement inscrit dans le code civil en 2016.

13/La réalité intolérable de la chasse à la glu

Dans une vidéo inédite tournée en caméra cachée sur les sites de piégeage à la glu, la LPO dénonce le caractère cruel et non sélectif de cette pratique et demande à nouveau son interdiction complète et définitive.

27 août

24 octobre

30 octobre

6 novembre

25 novembre

12 décembre

18 décembre

9

10

11

12

13

14

15

« La LPO en chiffres »

Les forces vives de la LPO en France

57 000 ADHÉRENTS

(soit une augmentation de 10%*)

550 SALARIÉS

(dont 240 LPO France)



8 000 BÉNÉVOLES ACTIFS

35 STRUCTURES LOCALES

(régionales ou départementales)

* Par rapport à 2018

Bilan financier de la LPO France



20 M€

C'est le budget de la LPO France

Fonds publiques **36,5%**

Fonds privés **63,5%**
dont 36% de dons et legs

Missions sociales **88,6%**

Emploi des ressources

Frais de fonctionnement **6,7%**

Frais de collecte **4,7%**

Connaissance et protection des espèces



7 centres de sauvegarde
2 unités mobiles de soins
17 000 animaux accueillis soit +15%*



10 millions de données collectées
40 000 contributeurs actifs
9 000 espèces recensées



6 programmes Européens en cours/**15** nationaux



7 partenaires outremer

* Par rapport à 2018

Préservation des espaces naturels



27 réserves naturelles gérées
14 nationales/**13** régionales



31 370 Refuges LPO soit 5000 de plus*
42 000 hectares d'espaces protégés



24 000 ha de milieux naturels gérés
1 800 hectares de propriétés LPO



500 agriculteurs engagés
2 662 aménagements réalisés

* Par rapport à 2018

Sensibilisation et mobilisation citoyenne

495 200 personnes sensibilisées

15 330 actions engagées



168 000
fans (+15%*)



28 000
abonnés (+45%*)



8 400
abonnés (nouveau)



6 000
abonnés (nouveau)



21 600 nichoirs vendus



22 700 abonnés à nos revues

* Par rapport à 2018



Courlis cendré
© David Allemand

PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

14. Connaissance

16. Conservation

18. Actions juridiques et militantes

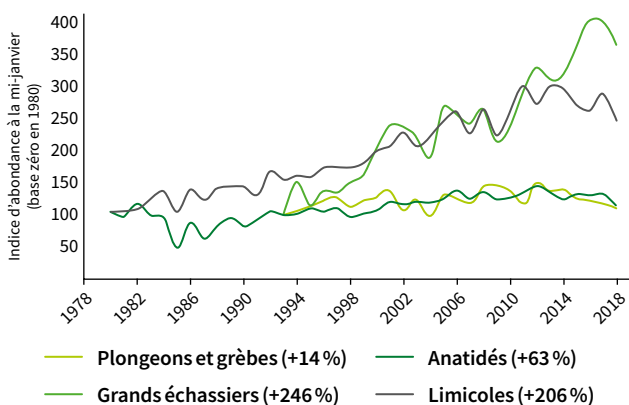
19. International et outre-mer

Bécasseau sanderling
© Fabrice Cahez

« Connaissance »

Suivi des oiseaux d'eau : un nouvel indicateur des zones humides en métropole

Depuis plus de 50 ans, le programme Wetlands encadre un recensement annuel et international produisant des données précieuses grâce au travail de milliers de bénévoles et de dizaines d'organismes. En 2019, il a fait l'objet d'une redéfinition des périmètres de comptage et de la production d'une synthèse rigoureuse et attrayante. À la demande de la Tour du Valat, institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, la LPO a également construit un nouvel indicateur des zones humides de métropole, basé sur les oiseaux d'eau en hiver.



Note : Moyenne géométrique pondérée des indices de n=66 espèces d'oiseaux d'eau régulières et abondantes ; le taux d'évolution est calculé sur la base des valeurs estimées en 1980 et 2018 à partir de la régression

Évolution des populations d'oiseaux hivernants (anatiés, limicoles, plongeurs et grèbes, grands échassiers) entre 1978 et 2018, en France métropolitaine

Rapportage Directive Oiseaux (2013-2018)

À l'automne 2019, en application de l'article 12 de la Directive oiseaux, la Commission Européenne publiait son deuxième rapportage rendant compte de l'état des populations d'oiseaux et de leurs habitats. Le bilan est simple et inquiétant : une espèce d'oiseaux nicheurs sur trois est en déclin. Les espèces relativement répandues déclinent davantage que les espèces rares et/ou localisées pour lesquelles des mesures de conservation sont déployées, principalement sous la pression des pratiques agricoles et de l'urbanisation.

En France, la LPO participe à ce travail coordonné par l'UMS PatriNat (OFB - CNRS - MNHN) par la mise à disposition de jeux de données d'abondance et de distribution, la rédaction de fiches espèces, ainsi que la relecture et la validation des résultats. Egalement impliquée dans une large part des dispositifs de suivis des oiseaux en France, la LPO se fixe pour objectif d'optimiser ses programmes, pour améliorer encore sa contribution lors du prochain exercice de rapportage 2019-2024.

Pipistrelle commune
© Teddy Rousse



Viticulture et biodiversité : évaluer le potentiel de biocontrôle des chauves-souris

Après avoir démontré que les chauves-souris augmentent, en cas d'infestation, leur activité de chasse pour se nourrir des ravageurs de la vigne, la LPO poursuit ses recherches en partenariat avec l'INRAE, le CIVB et Eliomys. Un nouvel objectif ? Évaluer l'efficacité des chauves-souris dans le biocontrôle, mais aussi les performances agronomiques et environnementales des différentes pratiques viticoles. Les résultats permettront une meilleure prise en compte de la biodiversité en viticulture.

Sciences participatives : les programmes LPO en plein essor

En collaboration avec le Collectif national Sciences Participatives Biodiversité, la LPO poursuit la mise à jour de l'indicateur relatif à l'implication des citoyens dans les sciences participatives liées à la biodiversité : en France, elle a augmenté de 16% au cours de l'année 2018. Cet engagement croissant concerne également les programmes de sciences participatives de la LPO, comme l'indique cette année 2019 riche de belles avancées.

Le portail naturaliste Faune-France a connu une deuxième année fructueuse : près de 40 000 contributeurs ont consacré plus de 1,6 million d'heures pour collecter 10 millions de données ! Plus de 100 000 personnes ont consulté 3,2 millions de pages, soit une augmentation interannuelle de 60 % ! Ces chiffres impressionnant révèlent un intérêt croissant pour la connaissance et la préservation de la biodiversité et traduisent le dynamisme des 52 associations qui prennent part à la démarche Faune-France.

Le programme Oiseaux des Jardins a franchi un échelon symbolique avec 10 664 participants lors du comptage national de fin janvier.

Une nouvelle enquête sur le Hérisson prévue pour l'été 2020 à destination du grand public vient s'ajouter aux programmes de sciences participatives lancés par la LPO.

L'observatoire Rapaces, seul dispositif de ce genre, est passé de 25 carrés suivis en 2018 à 48 carrés en 2019.

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) et le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC) ont fait l'objet d'un travail de redynamisation (Convention LPO/MNHN 2018) avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice. Il est important de poursuivre les efforts de prospection, comme en Limousin, où le protocole STOC-EPS est appliqué depuis 2001, ce qui représente 18 années de suivi pour 325 386 données. Chaque année, une analyse de l'ensemble des données permet de connaître les tendances d'évolution des populations des oiseaux communs. Ainsi depuis 2002, les tendances de régression les plus fortes concernent l'Hirondelle de fenêtre (-76%) et le Serin cini (-65%), tandis que le Choucas des tours présente les tendances les plus positives (+367%). L'accumulation des années nous permet d'affiner les tendances. La LPO a décidé de suivre cet exemple en Nouvelle-Aquitaine, et partout en France.

Le Collectif Vigie Mer est animé par la LPO depuis mars 2019. Il regroupe 49 structures sur les sciences participatives mer et littoral. Le Collectif a été missionné par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour identifier les dispositifs mer et littoral pouvant contribuer au prochain cycle de surveillance de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin.

« Conservation »



Faucon crécerellette
© Fabrice Cahez

Animer et mettre en œuvre les Plans nationaux d'actions (PNA)

La LPO coordonne ou met en œuvre une quinzaine de PNA. C'est un outil très dynamique et efficace pour beaucoup d'espèces.

Espèce	Effectifs (couples)	Évolution des effectifs depuis 10 ans
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	91 (2017)	↗
Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>	42 (2018)	↗
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	1 544 (2014)	↗
Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i>	64 (2018)	↗
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i>	425 (2018)	↗
Balbusard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	99 (2019)	↗
Pygargue à queue blanche <i>Haliaeetus leucocephalus</i>	3 (2019)	↗
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	2 700 (2008)	→
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>	2 360 - 2 674 (2012)	↘
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i>	274 - 289 (2012)	↘
Râle des genêts <i>Crex crex</i>	226 - 253 (2014)	↘
Pie-grièche à poitrine rose <i>Lanius minor</i>	7 (2016)	↘
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i>	552 - 1 275 (2009)	↘
Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i>	550 - 1 150 (2009 - 2013)	↘
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>	4 000 - 6 000 (2009 - 2012)	↘

- PNA outarde

10 ans pour 10 actions

La fragilité des effectifs et les menaces qui pèsent sur cette espèce ont conduit la France à la rédaction d'un 3ème PNA. La DREAL Nouvelle-Aquitaine, coordinatrice du plan, a désigné la LPO pour la rédaction et l'animation de ce PNA 2020-2029. Élaborées avec le "réseau outarde", dix actions ont été retenues, dont cinq visent à préserver l'habitat de l'outarde. Une autre action, expérimentée en 2019, consiste à préserver des fauches les femelles et leurs nichées à l'aide d'un drone équipé d'une caméra thermique.

- Limousin

Le Milan royal

Le PNA Milan royal est décliné en Limousin depuis 2007. Il fait l'objet d'un suivi de reproduction d'une zone échantillon située dans les Gorges de la Dordogne, où 14 couples nicheurs ont été dénombrés en 2019, dont 12 produisant 8 jeunes. Les milans hivernants sont dénombrés, principalement à la limite Corrèze/Cantal où 2 dortoirs sont connus, regroupant près de 90 oiseaux. Enfin, une aire de nourrissage fonctionne de novembre à mars.

La vie des réseaux espèces

Un certain nombre d'espèces menacées ne bénéficient pas de PNA. Pour celles-ci, et si cela est nécessaire, la LPO assure une coordination nationale des actions de conservation. Pour chacune des espèces, un réseau de partenaires échange à l'occasion de rencontres organisées. 2019 a été particulièrement riche avec l'animation de 5 séminaires.

Réseau Aigle botté : Une quarantaine de participants présents pour ces 2e rencontres les 1^{er} et 2 juin à Carcassonne organisées avec le concours de la LPO Aude, réseau circaète Jean-Le-Blanc : Organisation des 5^e rencontres les 5 et 6 octobre avec le CEN PACA à Gémenos dans les Bouches du Rhône, réseau petites chouettes de montagne : 3^e rencontres pour ce réseau qui s'internationalise les 17-18 et 19 octobre à Florac avec le Parc National des Cévennes et l'ONF, réseau vautours : 150 personnes étaient présentes à Saint-Affrique pour les 25^e rencontres de ce réseau très dynamique co-organisé avec la LPO Aveyron et le PNR des Grands-Causse, réseau cigogne noire : 80 personnes présentes les 8 et 9 octobre à Reims pour cet événement co-organisé avec la DREAL Grand Est et l'ONF.

- Un nouveau PNA

Balbuzard pêcheur-Pygargue à queue blanche (2020-2029)

Le ministère en charge de l'environnement a commandé à la LPO l'écriture d'un nouveau PNA destiné à favoriser le retour du Pygargue à queue blanche et l'installation durable du Balbuzard pêcheur, deux aigles pêcheurs rares et menacés. Ce nouveau PNA, rédigé et validé en 2019, débutera dès 2020 pour une durée de 9 ans, avec une coopération à l'international. La LPO a été désignée coordinateur technique national auprès de la DREAL Centre Val-de-Loire.

- Deux futurs PNA

Faucon crécerellette et Vautour moine

En 2019, l'État a décidé de prolonger les PNA Faucon crécerellette et Vautour moine. Tous deux sont en cours d'écriture.

L'outil LIFE, un enjeu prioritaire pour la conservation

Les LIFE sont des programmes européens que l'UE finance à hauteur de 50 à 75% et qui permettent notamment la mise en œuvre des PNA sur des périodes pouvant aller jusqu'à 7 ou 8 ans. En 2019 la LPO coordonne ou participe à 6 projets LIFE : le LIFE Biodiv'om, le LIFE Gypconnect, le LIFE Vison d'Europe, le LIFE Aigle de Bonelli, le LIFE Nature'adapt et le LIFE Baie de l'Aiguillon.

- LIFE Gypconnect

Un LIFE en faveur du Gypaète barbu

Depuis 2016 : 24 Gypaètes libérés (prévisionnel de 24 pour fin 2021) dont 15 évoluent encore en nature ; 18 placettes d'équarrissage naturel installées (prévisionnel : 10 à 23) ; 7 sites de nourrissage spécifique créés (prévisionnel : 6 à 16) ; 4 couples de Gypaètes barbues sur la zone de projet (2 dans la partie orientale des Pyrénées, 1 dans les Grands Causse, 1 dans le Vercors). Tous les indicateurs de résultats escomptés sont respectés et les aménagements destinés à favoriser une continuité entre les différents noyaux de population des Alpes aux Pyrénées montrent d'excellents résultats, avec des déplacements de plus en plus fréquents d'oiseaux entre les sites.

« Actions juridiques et militantes »

Alouette des champs
© Fabrice Cahez



Plaidoyer

Tout au long de l'année la LPO a contribué à la mobilisation du public contre des projets de textes qui constituaient des régressions environnementales (gestion adaptative et moratoires sur les espèces chassables, piégeage traditionnel, espèces nuisibles, abattage de loups et de bouquetins, etc.)

La LPO a proposé des amendements en faveur de la biodiversité ou alerté sur des dispositions rétrogrades du texte fondateur de l'Office français de la biodiversité (OFB) du 24 juillet 2019. Le délit d'entrave à la chasse ou l'article visant à considérer les chasses traditionnelles comme patrimoine national ont pu ainsi être écartés...

En 2019, la LPO a engagé 48 contentieux pénaux et 31 contentieux administratifs.

Pénal

L'accent a été mis sur le piégeage et le trafic de passereaux. Le dossier ortolans a connu un point final avec les arrêts de la Cour de Cassation rejetant tous les pourvois de braconniers. La LPO a également fait condamner des auteurs d'infractions de chasse, s'est constituée partie civile dans des affaires de trafic d'anguilles et a porté plainte dans 2 affaires de destruction de tourbières.

Administratif

La LPO a poursuivi ses actions contre les chasses traditionnelles, dont le piégeage à la glu, et déposé 11 recours pour la saison 2019/2020. Le Conseil d'Etat a sursis à statuer et demandé à la Cour Européenne de Justice (CJIE) de lui dire son interprétation « des obligations découlant de la Directive Oiseaux ».

La LPO a obtenu le 6 février une nouvelle suspension de l'arrêté prolongeant la chasse des oies sauvages jusqu'au 28 février puis, pour la 13ème fois consécutive, son annulation le 11 décembre. Fin août, la LPO a également fait suspendre en urgence l'arrêté ministériel autorisant la chasse de 6000 Courlis cendrés.

La LPO a attaqué l'arrêté ministériel 2019/2022 fixant la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (« ex-nuisibles ») contestant le classement de 56 espèces dans 37 départements. Quinze arrêtés préfectoraux autorisant la régulation des grands cormorans ont également fait l'objet de recours.

Outremer

La chasse jugée trop longue de 4 espèces (Pigeons à couronne blanche et à cou rouge, Moqueurs grivotte et corossol) a été annulée en Martinique. Un recours similaire a été engagé en Guadeloupe avec l'ASPAS et l'AFSA pour la Grive à pattes jaunes et le Pigeon à couronne blanche pour 2019/2020.

Europe

A l'occasion des 40 ans de la Directive oiseaux en avril, la LPO a déposé une plainte contre la France auprès de la Commission européenne pour non-respect de ses obligations communautaires de protection des espèces menacées, visant particulièrement la chasse d'espèces en déclin ou en cours de migration et le piégeage non sélectif. Une procédure d'infraction a été ouverte avant une possible saisine de la CJIE.

Une autre plainte à l'Europe a été déposée avec 25 autres associations demandant à la Commission de poursuivre 15 gouvernements de l'UE dont la France pour manquement à leur devoir de protection des dauphins et marsouins, décimés par la pêche industrielle.

Mérou géant
© Stephen Frink

« International et outre-mer »



Le Réseau des associations d'Outre-mer

En 2019, la LPO a renforcé les échanges et la structuration au sein de son réseau de 5 associations partenaires en Outre-mer. Grâce à cette collaboration, la LPO, le Carouge (en Martinique) et AMAZONA (en Guadeloupe) sont parvenus à faire annuler l'arrêté du 7 juillet 2017 qui autorisait la chasse du Pigeon à couronne blanche, du Pigeon à cou rouge, du Moqueur grivotte et du Moqueur corossol.

La LPO valorise les actions de protection de la nature menées par ses partenaires et les accompagne pour répondre à des appels à projet.

En 2019, la LPO a affiché son soutien aux actions du GEPOG pour protéger les limicoles en Guyane.

Le LIFE BIODIV'OM

Le LIFE BIODIV'OM, lancé en 2018, agit sur 5 territoires d'Outre-mer pour protéger 5 espèces en danger et un habitat menacé.

Parmi les avancées notables en 2019 on peut noter à Mayotte l'équipement avec des balises GPS de six Crabiers blancs, une première mondiale.

La SEOR, avec le soutien du Parc national de la Réunion, a limité la densité des espèces exotiques envahissantes prédatrices de l'Échenilleur de la Réunion sur une surface de 1000 hectares. L'association a formé 11 bénévoles en tant que « chefs de brigade Tuit-tuit » et a impliqué plus de 110 bénévoles au cours des différents chantiers participatifs de gestion des prédateurs.

En septembre 2019, des experts américains sont venus en Guyane afin de mettre au point et de tester un protocole de gestion du Niaouli, un arbre envahissant qui menace les savanes sèches, un habitat rare et très riche en biodiversité. L'expérimentation grandeur nature a ensuite été poursuivie par le GEPOG et ses sous-traitants sur une parcelle test du Centre Spatial Guyanais.

Des experts de Montpellier sont venus former l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin à une technique de pêche scientifique, le recrutement larvaire, qui permettra de mieux comprendre le développement des larves de mérous dans les eaux saint-martinoises.

Mission en Chine : restauration d'une zone humide

En 2019, la LPO Aquitaine a clôturé sa mission en Chine dans le canton de Tiantangzhai où les équipes ont mené des expertises de la biodiversité liée à la trame bleue. L'objectif était d'identifier les habitats à enjeu et guider les politiques d'aménagement ou d'entretien des rivières. Plus de 80 espèces d'oiseaux (dont le Pirolle à bec rouge, le Baza huppard...) et plus de 50 espèces de libellules ont pu être recensées. Une nouvelle espèce de salamandre jusqu'alors inconnue a peut-être aussi été découverte. Une affaire à suivre !



Marais

© David Pacaud



DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DES ESPACES

22. Gestion des espaces naturels

24. Expertise

26. Nature de proximité

« Gestion des espaces naturels »



Baie de l'Aiguillon
© Hervé Roques

LIFE Baie de l'Aiguillon : une vasière en cours de restauration

Extensions/création de réserves naturelles

La LPO continue son travail d'accompagnement de l'Etat pour l'extension des réserves naturelles nationales des Sept-Iles et du Marais d'Yves. La concertation avance avec les acteurs locaux. Un projet de classement en RNR est également proposé par la LPO à la Région Nouvelle Aquitaine, tout près de Poitiers, afin de protéger durablement la réserve ornithologique de Saint-Cyr.

Ils étaient très attendus, les travaux de restauration de la vasière de la Baie de l'Aiguillon ont pu démarrer dans le cadre du programme LIFE porté par le PNR Marais Poitevin. Ils consistent à expérimenter l'enlèvement des gisements d'huitres sauvages qui se sont développés au fil des années suite à l'abandon de concessions ostréicoles. Ces travaux expérimentaux permettent de tester différentes méthodes d'enlèvements et de traitements et d'étudier les suites des travaux. Par exemple, la profondeur d'enlèvement a été d'abord testée sur plus d'un mètre (tant que des huitres étaient trouvées), puis ramenée à 60 centimètres afin de traiter un maximum de surface. Ces travaux sont faits en concertation avec la profession ostréicole.

L'élévation du niveau marin, une réalité bien présente

Les sites littoraux sont soumis à l'élévation du niveau marin et sont fragilisés dans leur fonctionnement et leur rôle pour la biodiversité. Cette année, la digue de premier rang de la Réserve de Moëze-Oléron a encore vu sa brèche s'agrandir, et la lagune saumâtre se remplit et se vide désormais au gré des marées. Les hauteurs d'eau non maîtrisées peuvent y être trop importantes pour les reposoirs de limicoles, objet de protection initial à la création de cette réserve et devenu l'un des reposoirs les plus importants en France. Aussi, dans le cadre du programme LIFE ADAPTO porté par le conservatoire

du littoral, des réflexions ont eu lieu pour imaginer ce que pourra être la réserve en 2050 et surtout comment continuer à protéger son patrimoine par une stratégie qui passe par de la protection arrière littoral : un indispensable report de protection de la biodiversité non marine. Cette réflexion conduit aussi à prendre en compte le grand intérêt d'une évolution libre des habitats marins : vasières et prés salés constituent des biotopes d'une importance capitale en termes de services écosystémiques (amortisseur de houle, production primaire, captage carbone en particulier).

Grèbe castagneux
© Fabrice Cahez



Un nouveau sentier d'interprétation

La RNR du bassin de la Bièvre (92) est un site remarquable par sa situation géographique, en plein cœur de l'urbanisation. Elle offre un refuge pour de nombreuses espèces sédentaires et un lieu de repos pour bon nombre d'oiseaux migrateurs. Cette petite réserve de 7 hectares est fermée au public, car il s'agit d'un bassin de retenue d'eau. Un sentier pédagogique a été mis en place tout au long de la réserve, avec plateformes et observatoire, pour permettre la découverte de la biodiversité du site. Des regards dans les palissades, à quelques endroits stratégiques, permettent aux promeneurs d'observer en toute discrétion la vie de la réserve.

Gravelot à collier interrompu : vers une meilleure protection au sein du Parc naturel marin Estuaire Gironde/Mer des Pertuis

Le « GCI » a été identifié par le parc marin comme une espèce à enjeu majeur. Le Parc a donc soutenu la LPO pour la réalisation d'un état des lieux à l'échelle de son territoire afin de mieux identifier les secteurs favorables et les pressions sur cette espèce délicate et fragile. Ainsi, 87 couples nicheurs sont estimés au sein de parc marin, dont 21 dans les réserves naturelles (sur très peu de surface relative). Si la gestion favorable est mise en place partout dans le PNM, il sera aisé d'augmenter le nombre de couples et les succès de reproduction du GCI. La LPO a donc proposé au Préfet de Charente-Maritime de protéger les secteurs de nidification par arrêté de protection de biotope.

L'ancrage territorial : du local au national

Forte de son expérience récente de diagnostic d'ancrage territorial de plusieurs réserves naturelles, la LPO est devenue le partenaire privilégié de RNF sur le sujet et, ensemble, les deux structures ont décidé de mener un projet d'envergure nationale afin de tester et déployer une méthode nationale qui pourra être appliquée sur tous les types d'espaces naturels protégés. Les financeurs sont : Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, DEAL Guyane, le programme Temeum de l'OFB, RNF.

200 000 bagues à la patte !

En 2019, la station de baguage de Moëze a posé la 200 000^{ème} bague sur une fauvette à tête noire, et à cette occasion un évènement festif a été organisé. Une bande dessinée a même été produite pour valoriser ce travail de passionnés.

51

C'est le nombre de naissances de phoques gris (blanchons) en 2019 aux Sept-Iles.

26

C'est le nombre de sites Natura 2000 animés par la LPO en Nouvelle Aquitaine, soit 149 721 ha.

« Expertise »

L'expertise naturaliste

• Charente-Maritime

Expertise ENS

En Charente-Maritime, la LPO continue d'accompagner le Département dans la mise en place de son schéma des Espaces Naturels Sensibles (ENS). En 2019, une vingtaine de sites prioritaires ont fait l'objet d'une analyse des enjeux faunistiques permettant au Département de disposer d'une expertise sur les espèces patrimoniales et les sites les plus sensibles pour les vertébrés et plusieurs groupes d'invertébrés.

• Île-de-France

Expertise sur les nichoirs

En 2019, la LPO Île-de-France a accompagné différents partenaires dans le cadre de ses missions d'expertises de nichoirs. A Créteil, Asnières-sur-Seine et Courbevoie, les expertises ont concerné respectivement 70, 40 et 45 nichoirs installés dans différents espaces verts (parcs, squares, cimetières, voirie). La Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine et Oise a confié à la LPO Île-de-France l'expertise d'un dispositif de 23 nichoirs installés au parc départemental du Peuple de l'herbe. Enfin, le Musée du Louvre a demandé la réalisation d'un dispositif de 86 nichoirs installés dans le jardin des Tuileries.

• Vienne

Élaboration de diagnostic Trame Verte et Bleue

Depuis plusieurs années, la LPO Poitou-Charentes travaille, en collaboration avec Vienne Nature, à l'élaboration de diagnostics Trame Verte et Bleue à destination de collectivités du département de la Vienne (SCoT, PLUi, Grand Poitiers). Ce travail, basé sur la valorisation des données naturalistes et la connaissance du territoire a pour objectif



• Natura 2000

Suivis naturalistes auprès des animateurs

En 2019, des suivis de 2 espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore (Cuivré des marais et Vertigo de Des Moulins) ont été menés sur les sites Natura 2000 « Marais de Rochefort » et « Estuaire et basse vallée de la Charente » pour le compte de la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan, structure animatrice de ces sites. Une population du Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*), petit mollusque des biotopes humides, a été découverte dans le Marais de Rochefort ; elle totalise plusieurs milliers d'individus sur plus de 4 km de canaux.

d'identifier les réservoirs de biodiversité et les principaux corridors écologiques. Ces éléments sont ensuite croisés avec les infrastructures anthropiques pour identifier les sites où des aménagements permettraient de restaurer des continuités écologiques.

Le milieu marin

• Oiseaux marins

Captures accidentelles

Le sujet est suffisamment préoccupant à l'échelle européenne pour que la LPO, soutenue par BirdLife International, recrute en décembre, une responsable de projet sur les politiques de la pêche en lien avec les captures accidentelles d'oiseaux marins au niveau français et européen.

La LPO mène également une étude pilote avec une douzaine de pêcheurs artisanaux sur la zone du Parc national de Port-Cros. L'intérêt continu du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de PACA et du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Var ont permis de lancer cette étude avec le soutien sur le terrain de la LPO PACA, du Parc et de l'Office Français pour la Biodiversité.

• Déchets marins

Projet CODEMAR

Le projet de Coordination, Connaissances et Communication sur les Déchets Marins a été clôturé et débouche sur la proposition de 2 nouveaux projets, au local et au niveau européen, sur cette même thématique.



Ramassage des déchets
© Laila Revardeau

Des indicateurs de biodiversité simplifiés pour Blue Green

Depuis 2010, la LPO est partenaire de Blue Green, premier gestionnaire de parcours golfs en France. L'année 2019 a été marquée par le test sur plusieurs golfs d'indicateurs de biodiversité simplifiés dont la réalisation a été lancée en 2017. Cet outil, qui ne se substitue pas à des inventaires naturalistes de suivis de la biodiversité, poursuit trois objectifs : Observer l'évolution globale de la biodiversité sur le golf au fil des années ; Déterminer si les pratiques de gestion mises en place sont favorables à la biodiversité ; Permettre au golf de disposer d'un outil pour comprendre l'intérêt d'une gestion favorable à la biodiversité et expliquer la démarche auprès des golfeurs. La formation des greenkeepers à la compréhension des indicateurs début 2020 permettra d'en assurer le déploiement auprès des golfs du réseau Blue Green.



Golf Blue Green
© Antoine Szadeczki

Éolien et biodiversité

L'activité 2019 a été marquée par des interventions dans des colloques et tables rondes, la participation à des nombreux groupes de travail organisés par le MNHN, le MTES, FNE, l'ADEME. La fin d'année a été marquée par la publication avec l'ONCFS d'un ouvrage de référence « Éoliennes et biodiversité - Synthèse des connaissances sur les impacts et les moyens de les atténuer ».

L'agriculture

La LPO, membre actif de la Plateforme « Pour une autre PAC », œuvre avec d'autres organisations pour une réforme en profondeur de la PAC (qui devrait rentrer en vigueur en 2022) au niveau européen et français. La LPO participe aux actions de plaidoyer, afin d'influencer les décideurs politiques français, ainsi qu'aux actions de mobilisation citoyenne. Dans ce cadre, une brochure intitulée « comprendre la PAC » a été publiée, afin d'informer les citoyens avant la consultation qui portera sur la future politique agricole française. Parallèlement, la LPO travaille sur le terrain auprès des agriculteurs, non seulement via les Mesures Agro Environnementales et Climatiques, mais aussi à travers son nouveau programme national Des Terres et des Ailes. Plus de 400 agriculteurs se sont déjà mobilisés aujourd'hui dans l'objectif de faire progresser la biodiversité dans les campagnes.



« Nature de proximité »

Le programme Refuges LPO

Depuis 1921, le programme Refuges LPO propose d’agir concrètement en faveur de la biodiversité. Décliné pour trois types de publics (particuliers, établissements, collectivités-entreprises), l’engagement de base repose sur une charte morale identique pour tous : créer les conditions propices à l’installation de la faune et de la flore sauvages, renoncer aux produits chimiques, faire de son Refuge un espace sans chasse pour la biodiversité et réduire son impact sur l’environnement.

- 5000 nouveaux Refuges LPO

Une mobilisation sans précédent !

L’année 2019 se caractérise par une explosion de la mobilisation, notamment par les particuliers (+4500) mais aussi les établissements (+454), collectivités (+59), entreprises (+32). Une convention historique a été signée en juillet, avec le Ministère de l’Intérieur, permettant d’agir sur la gestion écologique des espaces verts de centaines de sites publics (jardins des préfectures, casernes, gendarmeries, etc.).

- Les Refuges fêtent la nature

200 jardins ouverts !

Du 22 au 26 mai 2019, dans le cadre de la Fête de la Nature, plus de 200 jardins Refuges LPO ont ouverts leurs portes au public, dans une démarche de sensibilisation à la nature et aux moyens de la préserver par des gestes éco-citoyens accessibles à tous. Ce projet, soutenu par l’Agence Française pour la Biodiversité (AFB) - aujourd’hui OFB - a été mené en collaboration avec l’association Fête de la nature qui coordonne l’évènement au niveau national.

3 327

En 2019, la Nouvelle-Aquitaine était riche de 3 327 Refuges LPO, autant de démarches éco-citoyennes s’inscrivant au cœur des trames vertes et bleues.

Hotel à insectes
© Nicolas Macaire

- Pessac

Des Refuges pour tous !

La Ville de Pessac (33) s’est engagée en faveur de la nature aux côtés de la LPO d’une façon inédite : afin d’encourager ses habitants à engager des actions concrètes pour la biodiversité, la Ville propose une prise en charge financière de plus de la moitié du coût d’inscription au réseau des Refuges LPO. Pour aller plus loin, la collectivité s’engage également à passer l’ensemble de ses parcs en Refuges. En 2019, plus de 300 nouveaux Refuges ont vu le jour sur une commune qui compte 63 800 habitants. Une belle concrétisation de l’engagement citoyen sur le territoire.

- Le site Gallo-Romain de Sanxay

Labellisation Refuge LPO

Depuis 2015, la LPO et le Centre des Monuments Nationaux, sont partenaires pour préserver la nature sur les sites historiques. Le Refuge LPO du site Gallo-Romain de Sanxay dans la Vienne, inauguré le 8 juin 2019, est un bel exemple. Les premières actions de protection y ont débuté avec la mise en place d’un plan de gestion des haies, la gestion différenciée du lierre, la création de zones d’abris pour la faune, et la mise en place d’espaces herbeux non tondus.

- Saclay

Le plateau se met au vert

Deux villes du plateau de Saclay se sont engagées pour 5 ans dans la démarche Refuge LPO : Gif-sur-Yvette, avec la Gourdillerie et la Prairie-sous-l’Abbaye, et Saclay, avec la Mare Saclay et la Mare du Puit Saulnier. Ces quatre îlots de biodiversité hébergent des amphibiens comme le Triton palmé, des plantes rares comme la Grande Prêle, et 12 espèces d’oiseaux patrimoniaux, dont la Linotte mélodieuse.



Un aménagement urbain durable

Dans le cadre du programme Nature en ville, la LPO accompagne les professionnels de l'aménagement urbain vers des pratiques visant une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets, à travers le club U2B.

- Programme Nature en ville
Bilan des rencontres du Club U2B (Urbanisme, Bâti & Biodiversité)

Le 8 avril 2019, le thème Biodiversité et chantiers urbains, en partenariat avec EGF.BTP, syndicat des entreprises générales du bâtiment, a réuni 90 participants autour des étapes clefs de la prise en compte de la faune lors d'un chantier, à l'occasion de la sortie du guide « Biodiversité et chantiers ».

Le second thème, Biodiversité et risques, abordé le 4 novembre, a rassemblé 54 personnes sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des risques, et les réponses des collectivités, comme par exemple le projet ambitieux de parc agricole à Blois conçu pour recevoir les crues de la Loire.

- Partenariat avec Eiffage
La biodiversité au cœur du futur EcoQuartier

En 2018, Eiffage rejoignait le club U2B par convention co-signée avec la LPO, incluant l'accompagnement de l'EcoQuartier « La Vallée » à Châtenay-Malabry (92) développé par Eiffage Aménagement. Dans ce cadre, la LPO a partagé son expertise auprès des équipes de maîtrise d'œuvre pour intégrer la biodiversité aux bâtis et aux espaces plantés. Un suivi a été réalisé, comprenant un inventaire écologique et la préconisation de mesures pour le maintien du Conocéphale gracieux. Le site jouxtant le parc de Sceaux, il est à prévoir la cohabitation avec de nombreuses espèces, comme l'Écureuil roux ou la Sittelle torchepot.

- Accompagnement
La Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO)

En Île-de-France, la LPO accompagne la SOLIDEO sur le projet Démonstrateur Ville Nature 2050 : Intégration de la nature de proximité et des connectivités écologiques dans les processus de construction et d'aménagements des ouvrages et équipements olympiques pour Paris 2024.

L'intervention comprend des préconisations d'aménagements des continuités et d'habitats et la mise en place d'un suivi ornithologique participatif. Des aménagements des berges de la Seine sont par exemple proposés pour le Chabot, le Martin-pêcheur et la Sterne pierregarin.





SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES PUBLICS

30. Bénévolat

31. Éducation et formation

33. Assistance faune sauvage

34. Communication et Éditions

« Bénévolat »



Enquête bénévolat

L'année 2019 a été marquée par le lancement d'une grande enquête nationale sur le bénévolat à la LPO, à destination de ses bénévoles et de ses structures locales. L'objectif de cet état des lieux était d'améliorer notre connaissance des bénévoles, leurs attentes, les modalités de recrutement, l'accueil et la fidélisation des bénévoles, mais aussi de développer des moyens de valoriser leurs actions et plus largement favoriser un engagement durable et accroître le nombre de sympathisants.

L'enquête a révélé que la LPO comptait, au niveau national, 8 000 bénévoles investis régulièrement au service de la biodiversité. Une très large majorité exprime leur satisfaction, tant au niveau des missions que du relationnel avec la structure LPO dont ils dépendent. Les bénévoles sont bien intégrés dans la vie de l'association avec des marges de progression possible. La LPO va donc continuer de valoriser au mieux les actions et l'engagement des bénévoles et pourra ainsi établir de nouveaux outils pour faciliter la communication !

Île de France : des évènements toute l'année

Lollapalooza, We Love Green et la Fête de la Nature font partie des 68 évènements auxquels la LPO Île-de-France a pu participer grâce à la mobilisation de plus de 300 bénévoles. Ainsi, la LPO a pu être représentée en week-end, en semaine, été comme hiver ! Ces tenues de stands ont permis plusieurs ateliers, pour petits et grands, toujours riches en échanges et apprentissages ! Pour les personnes intéressées par cette mission de bénévolat, 2 sessions de formation seront à nouveau proposées en 2020 !



Protection des busards
© Alain Boullah

Les groupes jeunes LPO prennent leur envol !

Les jeunes investissent en force la LPO ! L'année 2019 en effet a vu la création de nombreux groupes jeunes LPO. En effet, 15 groupes jeunes LPO ont été recensés en fin d'année 2019, dont plus de la moitié ont été créés récemment. Ce dynamisme démontre l'intérêt de la nouvelle génération pour la sauvegarde de la biodiversité et de la préservation de l'environnement, ainsi que leur envie d'agir.

La première rencontre organisée la veille du congrès national à Châtelailon-Plage, en juin 2019, a réuni près de 40 jeunes. À travers leurs échanges sur leur structuration, leurs activités, et leurs attentes, cette rencontre a permis de créer un maillage des différents groupes jeunes au niveau national, essentiel pour la pérennisation de leurs engagements citoyens. Lors du congrès, ils ont pu également délivrer un message fort d'urgence et d'espoir. La Dynamique est engagée ! Et les rencontres se poursuivront dans les prochaines années.

Chiffres-clés 2019

495 200 personnes sensibilisées ;
15 330 animations ; à l'initiative de
3 grands événements nationaux
(Nuit de la Chouette, Journées
européenne de la migration et
Journée mondiale des vautours).

« Éducation et formation »

Les jeunes adultes acteurs de la transition écologique !

L'année 2019 a confirmé l'engagement de la LPO auprès des « jeunes adultes ». Afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'engagement lycéen et des instances politiques qui lui donne vie, la LPO était présente aux assises nationales des maisons de lycéens (en octobre à Blois) ainsi qu'au Conseil National de la Vie lycéenne (en janvier à Amiens). La LPO a également rejoint cette année le collège associatif du Service National Universel afin de contribuer à la mission de préfiguration en cours.

En toute cohérence le séminaire « Éducation » fut consacré cette année au public « Lycéen ». Coordonné par la LPO Ile de France, une quarantaine d'animateurs s'est rassemblée du 09 au 04 décembre à Vaujours (93). Au programme : découverte de projets d'animations, pédagogie collaborative, conférences, rencontre avec des lycéens... et des échanges très riches entre animateurs !

• CLIMATic Tac

Un escape game transfrontalier pour sensibiliser les ados au changement climatique !

Le temps presse, le compte à rebours est déclenché. Soyons inventif pour nous adapter au changement climatique ! Le réseau Éducation Pyrénées Vivantes animé par la LPO France a conçu pour le conseil départemental des Pyrénées-Orientales et la Province de Girona (Catalogne) un outil innovant à destination des jeunes. Énigmes, fouilles, quizz, codes à décrypter et coopération sont le passage obligé pour s'en sortir !

• Point d'étape

Projet mobilisation citoyenne pour la nature en Nouvelle Aquitaine !

Bilan après 2 années : 271 interventions, 2 289 personnes sensibilisées, 69 communes mobilisées.

En Vienne, une prairie humide de Valence-en-Poitou a profité de ce programme porté par la LPO. Après la découverte du site, habitants et scolaires ont imaginé des actions : creusement d'une mare temporaire, installation de nichoirs, création d'abris pour la faune et coupe de repousses de peupliers ont fait l'objet de chantiers participatifs.

Sortie nature
© Alexis Orseau

Sterne naine
© David Allemand



Développer le tourisme nature comme levier de l'EEDD

En gardant le cap sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la mission tourisme nature de la LPO souhaite contribuer au développement d'un tourisme respectueux de la biodiversité et des hommes. Les opportunités sont nombreuses : mobiliser un public plus large, favoriser une meilleure accessibilité de nos territoires, sensibiliser de nouveaux professionnels sur les enjeux de la biodiversité, soutenir et enrichir les stratégies de développement touristiques territoriales, maîtriser les impacts du tourisme sur la biodiversité...

• Séjours nature LPO **Six années d'activités**

Depuis la création des Séjours nature LPO en 2013, 1 124 voyageurs sont partis sur un des 148 séjours nature guidés par la LPO, soit 30 séjours en moyenne vers 43 destinations différentes chaque année.

Fort de ce bilan positif et d'un excellent retour clients, la LPO a souhaité poursuivre ses efforts sur le plan de l'éthique (impacts des séjours lointains sur le plan environnemental, social et légitimité de la LPO sur ces territoires) et d'accessibilité des séjours (prix, public cible : personnes en situation de handicap, voyageurs anglophones et familles). Ce positionnement plus en phase avec l'objet social de la LPO prend effet dès 2020 dans un nouveau catalogue réalisé avec notre partenaire Escursia. Ce catalogue marque l'arrêt de plusieurs destinations lointaines, au profit de nouvelles destinations métropolitaines.

Les premières pierres de l'expertise formation

Dans le cadre du plan stratégique 2017 - 2021 la LPO souhaite « renforcer la formation ». En 2019 la LPO France a accompagné cette perspective en réalisant un état des lieux de l'expertise formation au niveau national. Ces résultats serviront de support pour la rédaction d'un plan d'action 2020.

Depuis janvier 2019 la LPO France est enregistrée comme prestataire de formation auprès de la DIRECCTE. Cet enregistrement est une première étape, indispensable pour positionner notre catalogue dans le domaine de la formation professionnelle continue !

• MOOC Ornitho **Une première bougie**

Un an après son lancement, ce sont plus de 1200 passionnés de nature et amateurs d'ornithologie qui ont suivi cette formation à distance dédiée à l'ornithologie. Dans cinq grandes régions, une trentaine de « moocqueurs » ont pu prolonger sur un ou deux jours les apprentissages du MOOC en conditions naturelles.

• Formations **Pour mieux protéger**

Depuis 2013, la LPO IDF propose l'« école régionale d'ornithologie », un cursus complet de formation de 3 semaines à destinations de nos bénévoles et du grand public. Ces différentes formations permettent d'acquérir des connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques nécessaires à la pratique de l'ornithologie. En plus des compétences requises pour l'identification des oiseaux sur le terrain, l'objectif est d'obtenir une connaissance élargie sur l'avifaune, indispensable à la compréhension des espèces et des liens qui les unissent. C'est également l'occasion de s'attarder sur le contexte francilien en s'intéressant à l'état des populations d'oiseaux et leurs tendances, ainsi que les enjeux régionaux qui pèsent sur elles.

« Assistance faune sauvage »

Faune en détresse

Une nouvelle année record : les 7 centres de sauvegarde LPO ont accueilli près de 17 000 animaux soit une augmentation de 15 %. Grâce à l'engagement des équipes de salariés, volontaires et bénévoles, 52 % des animaux soignés ont pu être relâchés dans leur milieu naturel.

Cette année 2019 est particulièrement marquée par plusieurs événements : le naufrage du « Grande America » qui a mobilisé les équipes LPO et des centres de sauvegarde habilités de la façade Atlantique et Bretagne nord, l'arrivée de centaines de martinets noirs en quelques jours, suite à différents épisodes de canicule, et l'accueil de plus de 80 oiseaux au centre de sauvegarde de l'Île Grande, mazoutés par le « Tanio » échoué depuis 40 ans sur la côte bretonne...

• Île-de-France

Un nouveau réseau de collecte Faune Sauvage En Détresse (FSED)

Dans le cadre du programme FSED, la LPO Île de France conseille sur la marche à suivre pour un animal semblant en difficulté. Les sollicitations pour la faune en détresse étant en constante augmentation, la LPO a créé en 2019 une ligne téléphonique dédiée aux appels FSED. En collaboration avec le centre de soins CHUV-FS (ex Cedaf) 2 formations aux soins ont été réalisées pour 23 vétérinaires prêts à effectuer les premiers soins permettant ainsi une prise en charge plus rapide et efficace des animaux, en plus des 184 bénévoles LPO missionnés pour assurer le transport des animaux.

• France

Création du Réseau des centres de soins Faune Sauvage

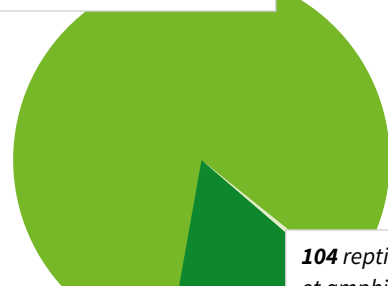
En 2019, la LPO a contribué à la création de l'association RÉSEAU DES CENTRES DE SOINS FAUNE SAUVAGE (publiée au Journal Officiel le 4 janvier 2020), composée de 18 membres fondateurs regroupant centres de soins et écoles vétérinaires. Ce nouveau réseau a vocation à promouvoir et coordonner l'activité des structures de soins et médiation à la faune sauvage à l'échelle nationale.

Médiation Faune Sauvage

Le programme Médiation Faune Sauvage a constitué un réseau de médiateurs LPO identifiés composé aujourd'hui d'une trentaine de personnes qui échangent et travaillent sur des sujets récurrents de cohabitation entre les Hommes et la Faune sauvage.

Afin d'accompagner ce réseau et les bénévoles qui agissent en médiation, le programme porté par la LPO France a également proposé, pour la première fois, une formation de « médiateur Faune Sauvage » sur le thème « Comment limiter la prédation du chat pour protéger la petite faune sauvage » : 3 sessions ont été organisées pour répondre à la demande et 70 personnes ont participé et peuvent désormais mieux accompagner les particuliers sur ce sujet. Le congrès national de la LPO, qui s'est déroulé en juin 2019 sur le thème de la médiation faune sauvage, a été l'occasion de proposer aux 300 participants des interventions et des outils, comme les fiches conseil.

14 051 oiseaux dont 28 % de passereaux, 16 % d'hirondelles et de martinets et 2 % de rapaces



2 789 mammifères dont 63 % de hérissons et 2 % de chiroptères

104 reptiles et amphibiens dont 31 % de cistudes et 2 % d'amphibiens

Animaux reçus dans les Centres de sauvegarde LPO en 2019

Zoom sur...

Le centre de sauvegarde d'Audenge (33) recense, pour 2019, 4 934 animaux sauvages accueillis (Oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens) et 9 500 appels reçus et gérés par l'équipe qui apporte les conseils pour les découvreurs d'un animal en détresse mais aussi pour aider et accompagner des cohabitations, parfois compliquées, entre l'Homme et la faune sauvage. Celui de l'Île Grande (22), 1 367 animaux sauvages dont 104 oiseaux mazoutés et plus de 2500 appels reçus et gérés par l'équipe.

Les relations presse en chiffres

54 communiqués de presse envoyés et 6 249 retombées dans la presse, tout confondu (presse locale, nationale).

« Communication et Éditions »

Le site LPO

En 2019, le site LPO a reçu 1 116 776 visites par 785 477 personnes pour un total de 2 571 022 pages consultées. Les plus vues restent la page d'accueil, les gestes qui sauvent, les Refuges LPO, contacter la LPO, les centres de sauvegarde et les offres de recrutement. Une refonte complète a été entamée dans le but de mettre en ligne un nouveau site internet *lpo.fr* début 2021.

Actions de plaidoyer

Le 7 février, suite à une mobilisation massive de ses sympathisants, la LPO obtient la suspension de la prolongation de la chasse aux oies sauvages. Le 11 mars, organisation d'un débat sur la biodiversité à Paris dans le cadre du Grand débat national lancée par le gouvernement. Le 16 mai, en présence d'Allain Bougrain Dubourg, la LPO s'interpose pour stopper le massacre d'une colonie de corbeaux à Meyzieu (69). En mai, la LPO interpelle les candidats aux élections européennes avec une liste de 20 propositions en faveur de la biodiversité. Le 5 novembre, lancement d'une campagne de mobilisation participative avec *Make.org* pour agir ensemble pour l'environnement. Le 21 novembre, la LPO invite ses sympathisants à envoyer une carte postale au Président de la République pour demander l'interdiction de la chasse aux oiseaux en déclin. Le 25 novembre, la LPO dénonce la réalité intolérable de la chasse à la glu en diffusant une vidéo tournée en caméra cachée.



Lagopède alpin
© David Allemand

168 258

C'est le nombre d'abonnés Facebook
au 31 décembre 2019 (+15,5% en un an)

27 583

C'est le nombre d'abonnés Twitter
au 31 décembre 2019 (+45,2% en un an)

8 404

C'est le nombre d'abonnés Instagram
au 31 décembre 2019



+6 %

Abonnés à L'OISEAU MAG



+3 %

Abonnés à L'OISEAU MAG Junior

Réaliser les outils LPO et informer

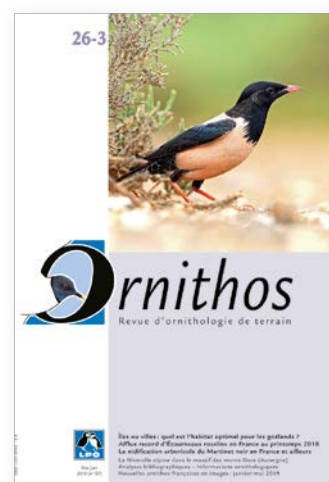
Le service Éditions réalise la majeure partie des productions de la LPO France et se compose de deux grands secteurs : les revues et les documents imprimés. Il s'appuie sur une équipe de cinq personnes. Courriers aux membres et sympathisants, chartes graphiques, LPO Infos, Refuges LPO Info, lettres d'informations et plaquettes de présentation des programmes scientifiques, appels à dons, brochures, dépliants, posters, catalogues de la Boutique LPO, expositions, panneaux d'information et de signalétique... sont autant d'exemples réalisés pour les différents services et pôles. Le service apporte aussi conseils et support à l'ensemble du réseau des Associations locales LPO.

Plus d'abonnés

L'année 2019 aura été marquée par l'inclusion du hors-série Rapaces de France dans l'abonnement à L'OISEAU MAG mais aussi par une augmentation du nombre d'abonnés pour l'ensemble de nos revues, en corollaire de l'accroissement du nombre d'adhérents. Merci à nos annonceurs et partenaires dont la fidélité nous permet de proposer à nos abonnés des revues de qualité. Merci aux photographes qui nous mettent à disposition leurs photothèques. Merci à tous les auteurs qui nous proposent régulièrement des articles. Et surtout merci à nos fidèles lecteurs et abonnés !

207

C'est le nombre de dossiers traités par le Service Éditions



+1,7 %

Abonnés à Ornithos



FONCTIONNEMENT DE LA LPO

38. Bilan financier

40. Bilan social

42. Financeurs et partenaires

46. Gouvernance et organigramme

« Bilan financier »

2019, le retour à l'équilibre

Après un déficit important enregistré lors de l'exercice 2018 (-492 k€), la LPO renoue avec un résultat positif en 2019 avec un léger excédent de +163 k€. S'il correspond à un équilibre des comptes (0,8% du budget), ce résultat traduit surtout le fort accroissement des produits en 2019 (+ 2 405 k€), soit une hausse de 13 %.

Parmi les produits en forte croissance, il faut noter les ressources privées suivantes : les ventes de la Boutique (+29 %), les dons (+30,6 %), les legs (+33,7 %) et les expertises (+33,7%). Tandis que les ressources publiques ont augmenté elles aussi, de 717 k€, soit +16%.

Les charges progressent également en 2019, mais de façon moindre que les produits. Elles augmentent de 1 751 k€, soit une hausse de 10 %. Les principales charges augmentant sont celles relatives au personnel (la masse salariale avec +361 k€ et le recours aux intérimaires avec +87 k€) pour faire face au développement de l'activité, au transport (+83 k€ essentiellement imputables à l'activité Boutique), ou encore au soutien aux associations du réseau LPO (+113 k€). La masse salariale redescend sous la barre des 50 % des charges, confirmant une gestion saine de l'association.

Fonderies royales
© Cécile Rousse



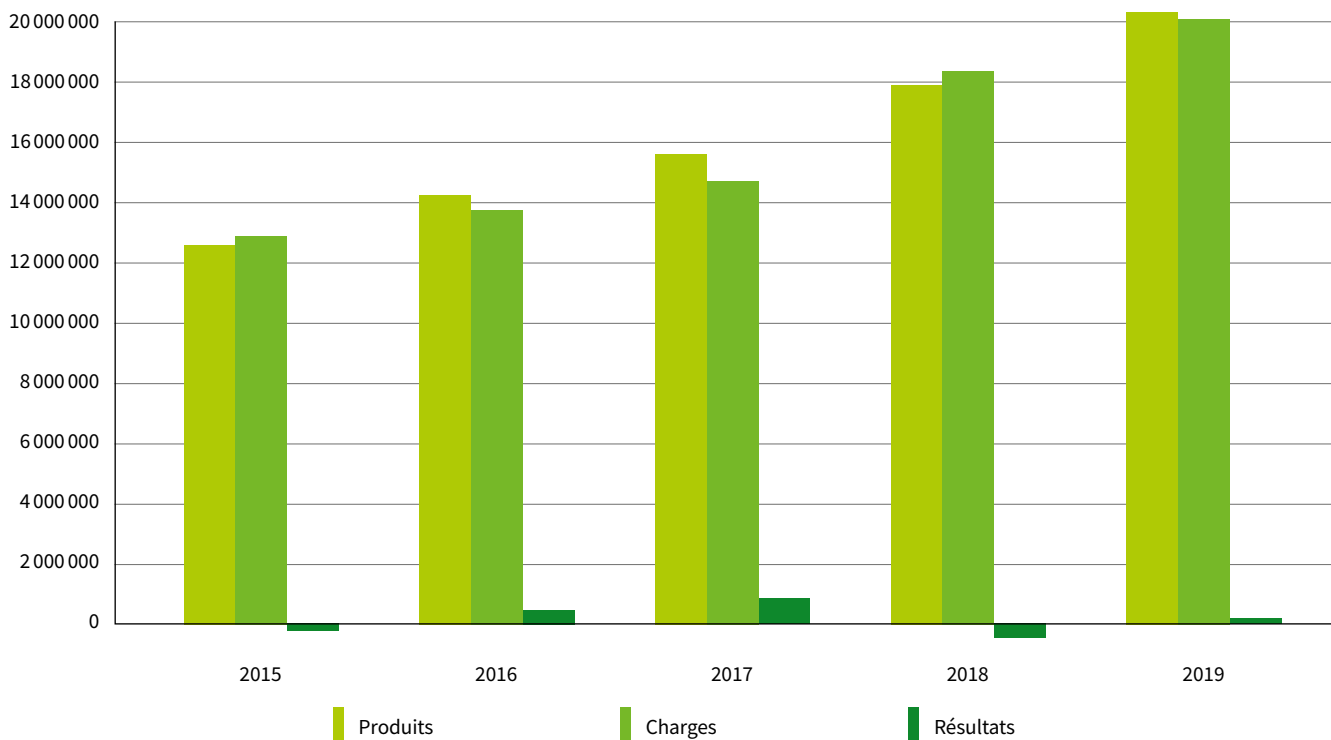
Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, M. Arnaud Bernard, du Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.

	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2019
Produits d'exploitation	15 054	16 864	19 613
Charges d'exploitation	14 043	17 648	19 248
Résultat d'exploitation courant	+ 1 011	- 784	+ 365
Résultat financier	+ 14	0	+ 5
Résultat exceptionnel	82	- 6	- 5
Impôt sur les sociétés (-)	- 20	- 64	- 79
Report fonds dédiés	- 201	+ 362	- 123
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	+ 886	- 492	+ 163

Compte de résultat en milliers d'euros



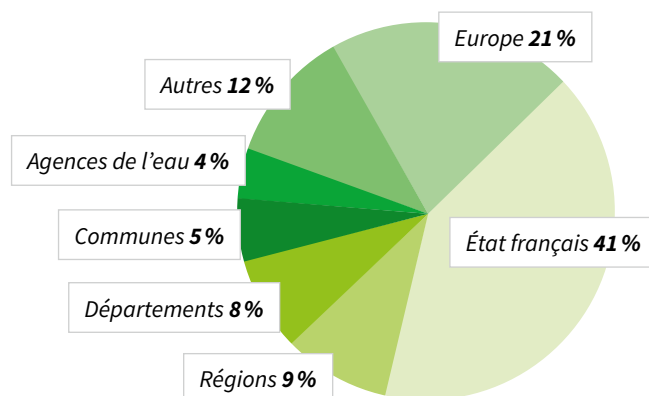
Évolution du budget de la LPO entre 2015 et 2019

Une croissance au service des actions

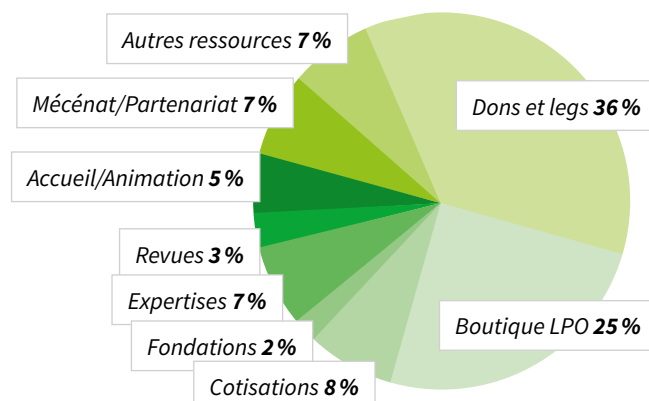
La part des ressources consacrées à l'action (mission sociales de l'association) s'élève à 88,6 %, soit 1,2 M€ de plus qu'en 2018. La croissance des produits observée en 2019 a donc bénéficié aux actions de terrain, sachant que les frais de collecte représentent 4,7 % de l'emploi de ces ressources et les frais de fonctionnement 6,7 %.

La part des fonds privés constitue 63,5 % du budget de l'association contre 62 % en 2018. Les ressources privées passent ainsi de 10 617 k€ en 2018 à 12 605 k€ en 2019. Les ressources publiques représentent donc 36,5 % du budget et sont également en hausse en valeur absolue : 7 252 k€ en 2019 contre 6 499 k€ en 2018.

Le renforcement de la diversité de l'origine des ressources en 2019, répartie sur de multiples financeurs publics et privés, conforte la stabilité financière et l'indépendance de l'association. Elle illustre encore cette année la confiance que beaucoup, État, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes en faveur de la nature. Autant de précieux atouts pour aborder l'année 2020 qui s'annonce compliquée en débutant par une grave crise sanitaire d'une ampleur inédite qui aura un impact économique dont l'envergure reste encore difficile à imaginer.



Les ressources publiques : 7 252 k€



Les ressources privées : 12 605 k€

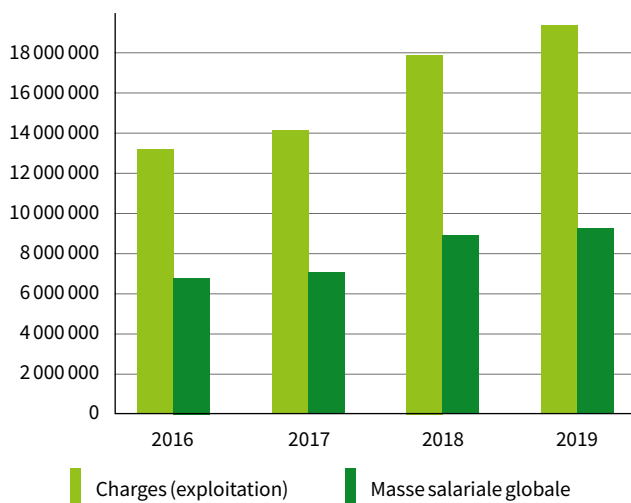
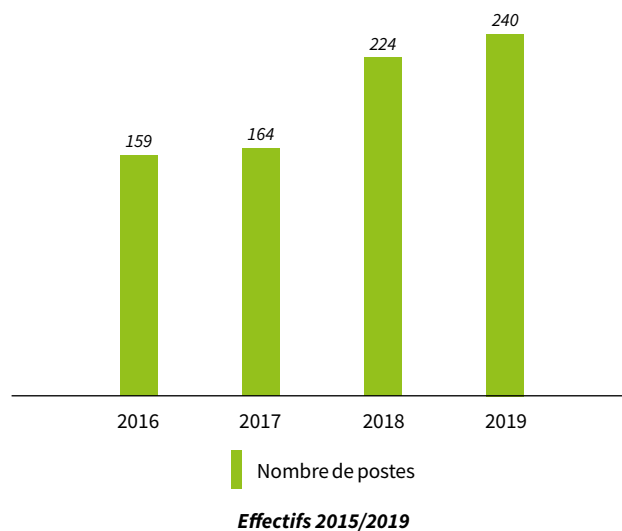
« Bilan social »

• Effectif

Un effectif en croissance

La LPO comprenait 240 salariés au 31/12/19, soit +16 par rapport à l'effectif présent au 31/12/18. Après la forte croissance due aux fusions/absorption réalisées par la LPO France au 1er janvier 2018 générant l'intégration de près de 50 salariés, l'association connaît à nouveau une hausse de son effectif en 2019. Celle-ci est imputable au développement de son activité. Au global, la LPO a enregistré 283 contrats en 2019, contre 279 en 2018 et 187 en 2016.

Au-delà des ressources humaines salariées, la LPO veille à accompagner des jeunes motivés par la défense de l'environnement, au travers de l'accueil de nombreux stagiaires (95) et volontaires en service civique (50).



Évolution 2016/2019 du poids de la masse salariale

• Budget

Moins de 50% du budget consacré à la masse salariale

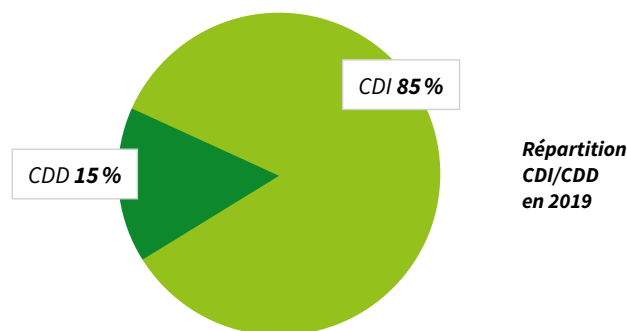
La masse salariale brute chargée s'élève à 9 457 739 € en 2019, contre 9 098 272 € en 2018 et 6 785 772 € en 2017.

Après avoir enregistré une forte hausse de cette masse salariale en 2018 (+2 312 k€) due à l'impact des fusions opérées en janvier 2018 (intégrant de près de 50 salariés), nous constatons une nouvelle croissance de cette charge en 2019 en raison d'un effectif augmentant avec l'activité, mais dans une bien moindre proportion (+359 k€). Alors qu'elle représentait 50,8% du budget de charges en 2018, la masse salariale constitue 48,8% de ce budget en 2019. Elle repasse donc sous la barre symbolique des 50%, signifiant une maîtrise de ces charges au regard de l'évolution du budget.

• Contrats

Une sécurisation de l'emploi renforcée

Au 31 décembre, l'effectif de la LPO était constitué de 205 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 35 Contrats à Durée Déterminée (CDD). Les CDI représentaient donc 85% des contrats. Par ailleurs, 27 salariés travaillaient à temps partiel dont aucun indiquait le subir (4 disaient le subir en 2018).



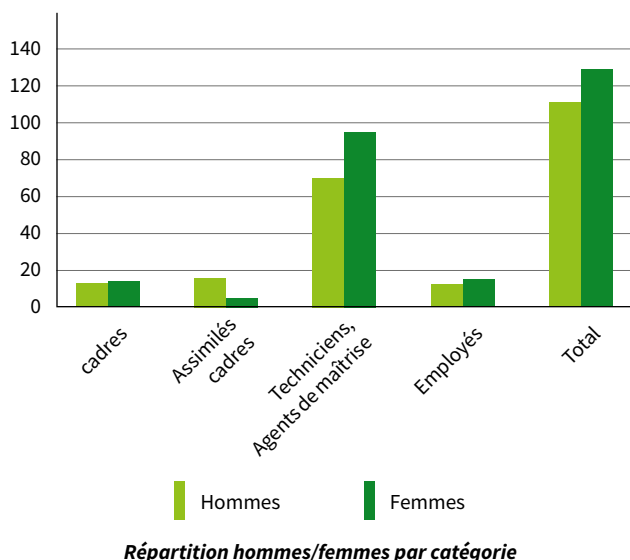
• Égalité professionnelle Homme/Femme

Plus de femmes dans l'encadrement

La LPO comprenait 129 femmes pour 111 hommes fin 2019 contre 115 femmes pour 109 hommes fin 2018. Avec 54 % de salariés femmes, nous constatons la poursuite de la féminisation de l'effectif de la LPO.

Les femmes représentaient 52 % des Cadres fin 2019 (contre 48 % fin 2018) et 24 % des Assimilés Cadres (contre 27 % en 2018). Pour la première fois, l'encadrement (cat G/H/I) est davantage féminin que masculin à la LPO.

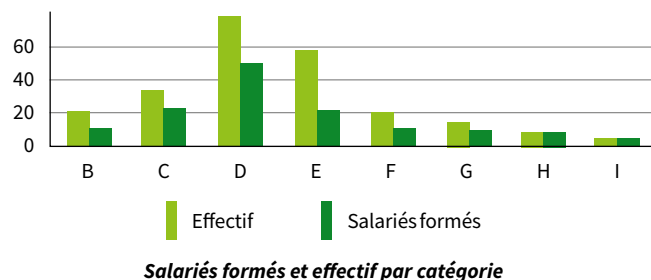
Si l'égalité homme/femme est atteinte pour les postes Cadres, nous observons toujours un déficit de femmes dans la catégorie Assimilé cadre. Cette situation s'explique par la spécificité des métiers référencés dans cette catégorie (essentiellement des conservateurs de réserves naturelles ne comprenant que des hommes à la LPO).



• Handicap

Le respect des engagements

Outre son attachement à initier des actions d'éducation à l'environnement accessibles aux personnes handicapées, la LPO veille à promouvoir la place du handicap au sein même de sa structure. Le nombre d'unités recensées à la LPO au titre des obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'est élevé à 11,63 en 2019 (11,25 en 2018) : les bénéficiaires salariés représentaient 9,42 unités (10,33 en 2018), tandis que les 7 contrats signés avec des prestataires œuvrant dans le champ de l'insertion par le handicap en représentaient 2,21. Par ailleurs, la LPO bénéficie d'une minoration de 2,5 unités au titre des efforts consentis pour



• Formations

Près de 60% des salariés formés

En 2019, 141 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 59 % de l'effectif global établi au 31 décembre. Ils étaient 130 en 2018 (58 % de l'effectif) et 136 en 2017 (83 % de l'effectif).

Ces salariés ont suivi au global 226 formations pour un volume total de 5 825 heures (contre 4 694 heures en 2018 et 5 526 heures en 2017). Les salariés ayant bénéficié d'une formation en ont donc réalisé en moyenne 1,6 sur l'année. Après la baisse importante du nombre d'heures de formations dispensées entre 2017 et 2018, nous constatons une hausse importante de ces heures en 2019 (+1 131 heures, soit au-delà du niveau atteint en 2017), ainsi que celle du nombre de bénéficiaires (+11).

Le Plan triennal de formation 2017/2019 liste des thématiques prioritaires déterminées selon les objectifs de l'association, et en cohérence avec les axes stratégiques 2017/2021. Sur les 226 formations dispensées, 4 sont liées à des projets personnels accompagnés par la LPO : 2 formations diplômantes dont l'une est liée aux thématiques prioritaires pour la LPO (1 BTS Responsable en ingénierie SI) et 2 Bilans de compétence. Les 3 formations soutenues par la LPO mais non prioritaires représentaient 1 283 h. Ainsi, sur les 226 formations dispensées (5 825 heures), seule 3 (1 283 h) ne correspondent pas à une priorité définie par la LPO dans le Plan triennal.

la présence dans l'effectif de salariés de moins de 26 ans et de 50 ans et plus.

Pour la troisième fois consécutive, la LPO a donc atteint le seuil d'unités de handicap qu'elle se doit d'intégrer au sein de son effectif. Toutefois, l'association devra continuer à être attentive à cette question car le nombre de bénéficiaires a diminué en 2019, notamment parce que plusieurs salariés concernés n'ont pas demandé le renouvellement de leur reconnaissance de qualité de travailleur handicapé.



Vison d'Europe
© Matthieu Berroneau

« Financeurs et partenaires »

L'État

Ministère de l'écologie, DGAC et DREALs, pour la gestion des réserves naturelles (en 17, 85 et 22), les PNA, les études, expertises et suivis Faune, l'éducation à l'environnement, l'animation du réseau LPO et le développement du bénévolat, le programme nature en ville, les programmes LIFE et POCTEFA, l'animation de sites Natura 2000, le soutien à l'Ecole Régionale d'Ornithologie et la participation au débat environnemental en Ile-de-France, le CGET pour l'appui financier au programme FEDER vautours du Massif Central, le centre de soin de l'île Grande.

L'Union Européenne

Pour les programmes LIFE (baie de l'Aiguillon, Gypconnect, Vison d'Europe, Aigle de Bonelli, Natur'adapt, Biodiv'OM), FEDER des régions Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, FEDER Massif Central, FEADER en Poitou-Charentes et en Île-de-France pour l'accompagnement des MAEC notamment, POCTEFA ECOGYP, ADN Pyrénées, LINDUS II dans les Pyrénées, FEADER des Côtes d'Armor pour la réserve des Sept-Iles, ERASMUS+ (programme Sourds et malentendants).

L'agence Française pour la biodiversité

Pour différents programmes d'éducation à l'environnement et de sciences participatives, des formations en outre-mer, les programmes LIFE vison d'Europe et Biodiv'OM, la structuration d'un réseau associatif outre-mer, des financements d'étude ou de matériel pour les réserves naturelles, le suivi d'espèces forestières.

Les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne

Pour le soutien à l'acquisition en zone humide, la gestion/restauration de zones humides et espaces protégés, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, des études, expertises et suivis Faune, le soutien aux programmes LIFE Vison d'Europe.

L'ONCFS

Pour l'appui au poste de garde technicien en Baie de l'Aiguillon, les contributions en nature pour la cogestion de réserves naturelles (Saint Denis du Payré et Baie de l'Aiguillon).

Le Conservatoire du littoral

Pour le programme ADAPTO et la mise à disposition de locaux pour la gestion des sites, la fourniture de matériel de gestion (ganivelles, clôtures), le reversement de la taxe Barnier pour la réserve des Sept-Îles.

L'EPMP

Pour des études en marais poitevin.

Les Régions

Région Nouvelle Aquitaine, pour des études et suivis avifaunistiques, programmes POCTEFA, programmes LIFE en Baie de l'Aiguillon, Natur'adapt et Vison d'Europe, programme « des terres et des ailes », programmes d'éducation à l'environnement et soutien aux Centres de soin; Région Pays de la Loire, sur des programmes de gestion d'espaces protégés ; Région Île de France pour la gestion et la valorisation de la RNR du bassin de la Bièvre, l'appui à la connaissance avec l'observatoire régionale des oiseaux communs, l'École Régionale d'Ornithologie (via l'ARB-IDF) et pour plusieurs programmes d'études et de suivis faunistiques, ; Région Occitanie, pour le programme vautours du Massif Central et les programmes POCTEFA ECOGYF et ADN Pyrénées.

Les Départements

12, 17, 19, 22, 24, 33, 86, 78, 87, 91, 93, 95, 64

Pour le soutien à l'animation et l'éducation à l'environnement, l'appui à la connaissance et au suivi des ENS, le développement de Refuges en établissements scolaires, le soutien aux centres de soin, le soutien au programme de conservation des rapaces nécrophages en Aveyron, pour la mise à disposition de bureau.

Les villes, communautés d'agglomérations, CDC et PNR

Pour les suivis, études et expertises faunistiques, l'éducation et la sensibilisation à la biodiversité (marais périurbains de Rochefort), la création de Refuges, la participation aux ABC, la gestion de réserves naturelles (Lilleau des Niges, Sept-Iles), la mise à disposition de locaux (Aixe-sur-Vienne, 87), le portage du programme Life Baie de l'Aiguillon (PNR Marais Poitevin).



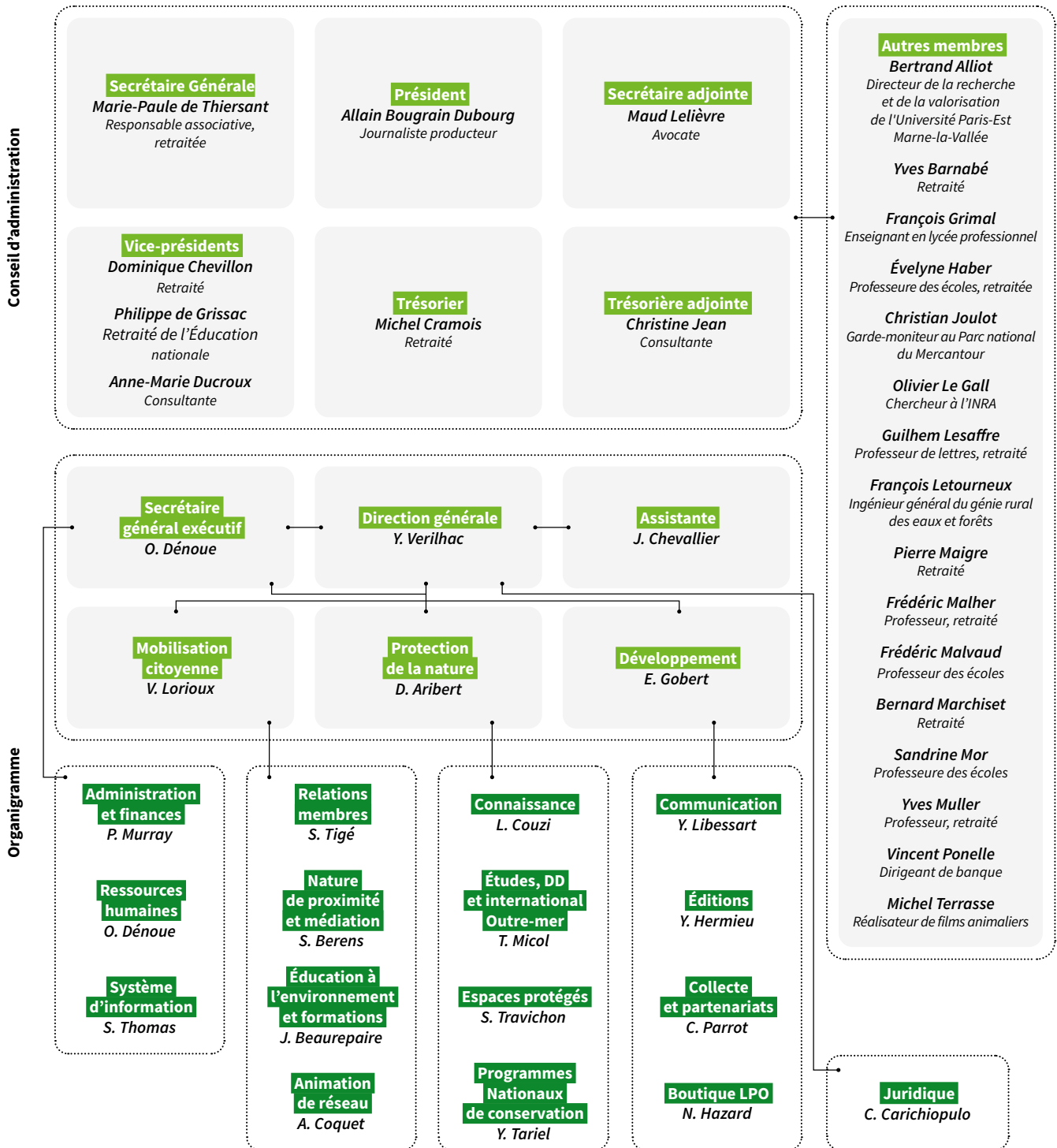
Suivi avifaunistique
© Alexis Orseau

Entreprises et fondations partenaires de la LPO en 2019





« Gouvernance et organigramme »



Adresses du réseau

Associations locales régionales

LPO Alsace (67 - 68)
1 rue du Wisch
67560 Rosenwiller
Tél 03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr

LPO Auvergne-Rhône-Alpes (01 - 07 - 26 - 38 - 42 - 63 - 69 - 73 - 74)
La Maison de l'Environnement
14 avenue Tony Garnier
69007 Lyon
Tél 04 37 61 05 06
auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO Bretagne (22 - 29 - 35 - 56)
Maison de quartier de la Bellangerais
5 rue du Morbihan
35700 Rennes
Tél 02 99 27 21 13
Fax 02 99 27 21 11
bretagne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)
Der Nature
Ferme des Grands Parts
D 13
51290 Outines
Tél 03 26 72 54 47
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté (25 - 70 - 39 - 90)
Maison de l'Environnement
de Franche-Comté
7 rue Voirin
25000 Besançon
Tél 03 81 50 43 10
franche-comte@lpo.fr

LPO Normandie (14 - 27 - 50 - 61 - 76)
11 rue Docteur Roux
76300 Sotteville-les-Rouen
Tél/Fax 02 35 03 08 26
normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)
Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

Associations locales départementales

LPO Anjou (49)
35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 02 41 44 44 22
Fax 02 41 68 23 48
anjou@lpo.fr

LPO Aude (11)
Ecluse Mandirac
11100 Narbonne
Tél/Fax 04 68 49 12 12
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12 - 48)
10 rue du Couvent
Cruéjous
12310 Palmas d'Aveyron
Tél 05 65 42 94 48
aveyron@lpo.fr

LPO Côte-d'Or/Saône-et-Loire (21 - 71)
Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21240 Talant
Tél 03 80 56 27 02
accueil21-71@lpo.fr

LPO Hérault (34)
15 rue du Faucon crécerellette
Les cigales
Route de Loupian
34560 Villeveyrac
Tél 04 67 78 76 24
herault@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)
5 rue Maison David
44340 Bouguenais
Tél 02 51 82 02 97
Fax 02 40 47 04 69
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Lot (46)
Espace Clément Marot
Place Bessières
46000 Cahors
Tél 05 65 22 28 12
lot@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)
10 rue de l'Attrie
54000 Nancy
Tél 03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)
6 rue Saint-Jacques
57300 Hagondange
Tél 06 73 26 73 31
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)
18 Place de l'église
58180 Marzy
Tél 07 82 60 81 83
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)
M. Paul Maerten
61 avenue du Pdt Kennedy
59000 Lille
Tél 06 56 84 19 92
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)
Square Marcel Pagnol
BP 80060
62510 Arques
Tél 03 21 11 87 26
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Sarthe (72)
Maison de l'eau
51 rue de l'Estérel
72100 Le Mans
Tél 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

LPO Tarn (81)
Place de la Mairie
BP 20027
81290 Labruguière
Tél 05 63 73 08 38
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)
148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél/Fax 02 47 51 81 84
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)
La Brétinière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél 02 51 46 21 91
Fax 02 51 62 07 93
vendee@lpo.fr

LPO Yonne (89)
14 avenue Courbet
89000 Auxerre
Tél 03 86 42 93 47
yonne@lpo.fr

Coordinations régionales

LPO Coordination Grand-Est
Parc Sainte Marie
Maison de l'espace Vert
1 rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
coordinationgrandest@lpo.fr

LPO Coordination Pays de la Loire
35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 06 45 72 16 02
mickael.potard@lpo.fr

Groupes LPO France

LPO Aisne (02)
4 rue de la Mazure
02200 Acy
Tél 06 72 43 61 32
aisne@lpo.fr

LPO Cher (18)
Moulin de la Voiselle
5 Bd de Chanzy
18000 Bourges
Tél 07 67 02 51 17
cher@lpo.fr

LPO Haute-Garonne (31)
M. Gwenaël Desmortiers
7 bis rue Teularie
31780 Castelginest
haute-garonne@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)
M. Didier Nabon
1 rue des Ponts Saint-Michel
41350 Saint-Gervais-la-Forêt
Tél 06 37 78 52 99
loir-et-cher@lpo.fr

LPO Loiret (45)
27 route de Blois
45380 Chaingy
Tél 07 69 41 87 20
loiret@lpo.fr

LPO Meuse (55)
54 Grande rue
55700 Nouzay
Tél 06 83 29 25 47
meuse@lpo.fr

LPO Oise (60)
6 rue de Warty
60600 Fitz-James
Tél 07 86 86 80 06
oise@lpo.fr

Délégations LPO France

Délégation territoriale LPO Aquitaine (24 - 33 - 40 - 47 - 64)
433 chemin de Leysotte
33140 Villenave d'Ornon
Tél 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

Délégation territoriale LPO Limousin (19 - 23 - 87)
Pôle Nature Limousin
Moulin Cheyroux
87700 Aixe-sur-Vienne
Tél 05 55 32 20 23
limousin@lpo.fr

Délégation territoriale LPO Poitou-Charentes (16 - 17 - 79 - 86)
25 rue Victor Grignard
86000 Poitiers
Tél 05 49 88 55 22
poitoucharentes@lpo.fr

Délégation régionale LPO Ile-de-France (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)
Parc Montsouris
26 boulevard Jourdan
75014 Paris
Tél 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr

Antennes de la LPO France

Espace Nature (17)
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél/Fax 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)
LPO, route du vieux port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 50 74
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Station LPO de l'Île Grande (22)
22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
ile-grande@lpo.fr

Centres de sauvegarde

Alsace (67) - LPO Alsace
Tél 03 88 04 42 12

Auvergne (63) - LPO Auvergne
Tél 04 73 27 06 09

Côtes d'Armor (22) - Station
LPO de l'Île Grande
Tél 02 96 91 91 40

Gironde (33) - LPO Aquitaine
Tél 06 28 01 39 48

Hérault (34) - LPO Hérault
Tél 09 67 18 76 24

Provence-Alpes-Côte d'Azur (84) - LPO PACA
Tél 04 90 74 52 44

Tarn (81) - LPO Tarn
Tél 05 63 73 08 38

Réserves naturelles et sites

RN nationale des marais de Moëze-Oléron (17)
LPO - Grange à Noureau
Route de Plaisance
17780 Saint-Froult
Tél 05 46 82 42 85

Centre nature de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (17)
LPO - Ferme de Plaisance
17780 St-Froult
Tél/Fax 05 46 83 17 07
nathalie.bourret@lpo.fr

RN nationale du marais d'Yves (17)
LPO - Ferme de la Belle Espérance
17340 Yves
Tél/Fax 05 46 56 41 76
marais.yves@espaces-naturels.fr

RN nationale de Lilleau des Niges (17)
LPO - Route du vieux port
17880 Les-Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 72 92
jean-christophe.lemesle@lpo.fr

RN nationale de la baie de l'Aiguillon (17)
LPO - Ferme de la Prée Mizottière
85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers
Tél 02 51 56 90 01
jean-pierre.gueret@lpo.fr

Station de lagunage (17)
LPO - Espace Nature
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

RN régionale de la Massonne (17)
LPO - Fonderies Royales
8 Rue du docteur Pujos
CS 90263
17303 Rochefort CEDEX
Tél 05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr

RN nationale des Sept-Îles (22)
Station LPO de l'Île Grande
22560 Pleumeur-Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
pascal.provost@lpo.fr

RN nationale des marais de Müllembourg (85)
LPO - Fort Larron
85330 Noirmoutier-en-l'Île
Tél/Fax 02 51 35 81 16

RN régionale du marais de la Vacherie (85)
LPO Marais Poitevin
Le Grand Mothais
85450 Champagné-les-Marais
Tél/Fax 02 51 56 78 80
victor.turpaul-fizzala@lpo.fr

RN nationale de Saint-Denis du Payré dite Michel Brosselin (85)
LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 28 41 10
rn.saintdenisdupayre@lpo.fr

RN nationale de la casse de la Belle Henriette (85)
LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 56 14 69
ou 06 19 67 43 19
sylvain.hunault@lpo.fr

www.lpo.fr



LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique

Photographie de couverture : Courlis cendré © Olivier Gutfreund/Biosphoto. Coordination : Émilie Gobert, Yann Hermieu, Yann Libessart. Mise en pages : Antoine Barreau, Service Éditions LPO n° ED2003008AB © LPO 2020. Imprimé par Imprimerie Korus, 33 Eysines, sur papier recyclé.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

